

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR – GOLDEN CLUB SUBAQUATIQUE

Du mardi 5 septembre 2023

Maison des associations – 2 rue de la Cordière 69800 SAINT PRIEST

Ordres du jour

Sujet I.01 – Trésorerie 2022 2023.....	3
Sujet I.02 – Assemblée générale Golden club	3
Sujet I.03 – Subventions ANS.....	3
Sujet I.04 – Mineurs au club	4
Sujet I.05 – Stockage remorque NEV	5
Sujet I.06 – Forum des associations.....	5
Sujet I.08 – Points commissions.....	5
Sujet I.09 – Points divers	7
Sujet I.10 - Prochaines réunions comité directeur saison 2023/2024	7

Présidente de séance : Laure ORTINO

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

<u>Membres comité directeur présents (13) :</u> ORTINO Laure (Présidente) AUDOUY Lionel (Président Adjoint et Directeur Technique) DE BREBISSON Jaime (Secrétaire) AUDOUY Patricia (Secrétaire adjointe) TENNERONI Isabelle (Trésorière adjointe) DAVID Olivier (Directeur NEV) PELLETIER Christophe (Directeur Matériel) FABRIS Ghislaine (Directrice sorties) COURSAT Valérie (Adjointe sorties) BALANCHE Marc (Directeur Biologie) BEAUDIQUEZ Thierry (webmaster) DURAND Gérard (Administrateur) ORTINO Cédric (Administrateur)	<u>Membres comité directeur excusés :</u> LAMBIN Rémy (Trésorier) CHRISTOT Florian (Directeur bar et salle) HEMMINOT Joyce (Adjointe bar et salle) GROSBOIS Guy (Administrateur) MOREL Arnaud (Administrateur) VANHILLE Yohann (Administrateur)
--	--

Le quorum est atteint : 13 membres du comité directeur présents.

Quorum atteint quand 2/3 des membres présents (13 membres).

Sujet I.01 – Trésorerie 2022 2023

Les trésoriers n'avaient pas à leur disposition les éléments de comptabilité pour la saison 2022/2023, ils ont dû se baser sur les documents de facturation disponibles. Eléments de comptabilité qui sont extraites du site de gestion du Golden et qui, de toute façon, ne permettaient pas d'obtenir des informations comptables détaillées. (cf annexe n°1)

Etat des comptes du Golden :

Banque : 4 800 euros livrets : 22 100 euros

Restant sur le compte de la poste clôturé : 600 euros

Certaines sommes restant dû par des adhérents, des saisons précédentes, sont difficiles à exploiter du fait du manque de détails.

Cotisation de BUISSON Florent : Proposition de faire une cotisation « fin de saison » du fait de sa participation active à la vie du club (matériel) sans pratique de l'activité dans le club.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adapté à l'unanimité

Sujet I.02 – Assemblée générale Golden club

Suite à un problème de respect du délai d'envoi des convocations, la date de l'assemblée générale est déplacée du 12 septembre 2023 au mardi 26 septembre 2023 à 19h. Pour précision, le délai est fixé par les statuts du Golden à 10 jours minimum avant l'assemblée générale.

Sujet I.03 – Subventions ANS

Le club avait déposé, en mars 2023, un dossier de demande de subventions à l'Agence Nationale du Sport. Suite à cette demande, une subvention a été allouée, en juillet 2023, d'un montant de 2497 euros répartie de la façon suivante : 1000 euros pour le projet en lien avec la formation jeunes plongée, 1000 euros pour la formation des encadrants et plus particulièrement pour les féminines, 497 euros pour la création de la section sport santé.

Le club fera une nouvelle demande de subventions pour l'année 2024. Il est nécessaire d'entamer une réflexion sur les projets qui pourraient être financés : nage en eaux vives : jeunes, encadrants, plongée sportive en piscine, encadrants plongée..... ?

Le département du Rhône propose des subventions pour l'aide à l'achat d'équipement sportif : PSP, blocs plongée, flotteurs de compétition et gilets, matériel de vidéo. Montant possible entre 1500 euros et 25 000 euros.

Dossier à déposer avant le 30 septembre 2023.

Sujet I.04 – Mineurs au club

A ce jour, le club demandait la présence systématique d'un des parents responsable lors des séances piscines et des sorties en milieu naturel lorsqu'un enfant était mineur.

La FFESSM a, depuis peu, modifié les âges d'accès à certaines formations afin de favoriser le rajeunissement de la FFESSM. Lionel AUDOUY explique que si nous voulons répondre à la dynamique de la FFESSM et accueillir des adhérents plus jeunes, il va être nécessaire d'assouplir nos conditions. Au niveau réglementaire, il n'est pas nécessaire d'avoir une personne possédant le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) au-dessous de 7 enfants et/ou pour une durée inférieure à 3 nuits consécutives.

En revanche, une décharge de responsabilité concernant la récupération de l'enfant après l'entraînement piscine ou Chamagnieu (journée) paraît nécessaire ainsi qu'une autorisation parentale annuelle.

La proposition suivante est mise au vote : Acceptation au club des enfants dont la famille n'est pas adhérente au club à partir de 12 ans révolus à l'inscription.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adapté à l'unanimité

Non présence des parents à la piscine et/ou à Chamagnieu :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13

Adapté à l'unanimité

Non présence des parents durant les activités nécessitant une nuitée

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	12

Adapté à la majorité

Un document de décharge de responsabilité sera créé.

Sujet I.05 – Stockage remorque NEV

Actuellement la remorque de la NEV est stockée sur le parking de l'entreprise où travaille Olivier DAVID (Rillieux la pape). Il demande la possibilité de garer la remorque de la NEV sur le parking de la piscine Mendès France ou dans un autre lieu sur Saint Priest afin de permettre une meilleure accessibilité.

Demande d'autorisation à faire au service des sports.

Sujet I.06 – Forum des associations

Se tiendra le 10 septembre de 10h à 17h dans le parc du Château de Saint Priest.

Une partie du matériel sera à récupérer au club (barnum...) et une autre partie auprès des services de la mairie présents sur place (tables, chaises).

La campagne de fin de saison faite sur les réseaux sociaux a été peu bénéfique.

Une affiche a été créée pour le carrefour des associations reprenant les activités du club avec un QR code.

Sujet I.08 – Points commissions

*Commission sorties :

- Voyage mer rouge juin 2024 : augmentation de 90 euros sur l'hébergement.
Nécessité qu'un acompte de 150 euros par plongeur soit versé au 15 septembre pour bloquer l'hébergement (compte en France).
Le prix sera d'environ 1400 euros avec les billets d'avion.
Possibilité de Nitrox : 25 euros par semaine.
La structure proposait la location de bloc 15 litres aciers (10 euros par jour). Cette solution ne sera pas proposée aux participants du voyage du fait du nombre restreint de bloc proposés à la location.

Renseignement pour les frais de virement qui à ce jour s'élèveraient à 250 euros pour le groupe. Après renseignement, le crédit mutuel prendrait environ 100 euros.

- Sortie octobre à Bormes les Mimosas : 21 inscrits pour 21 places.

***Commission NEV :**

3 flotteurs niveau 3 validés : Gabriel ORTINO, Hugo FRACHON, David BROOKES.

1 flotteur N1 validé et 2 en cours de validation.

2 flotteurs N2 en cours de validation.

Journée baptêmes le 23/24 septembre.

Sélectif classe I et II 4 et 5 octobre en lac proche de Valence.

Session RIFANEV le 14 et 15 octobre et une session stage initial initiateur le 28/29 octobre.

Première compétition le 4/5 novembre à Tours.

Une journée tri du matériel sera organisée pendant l'hiver (date à définir).

Dynamique qui s'affaiblit depuis le COVID avec perte des jeunes autour de 16 ans.

Voir la possibilité de faire un programme couplant formation niveau 1 plongée et NEV.

***Commission Plongée :**

- Organisation d'une plongée de nuit au lac du Bourget, départ du bord le 1^{er} septembre 2023.

- Fosse : pas possible d'avoir les créneaux souhaités. 3 créneaux retenus : Lundi 8 janvier 24 (20h10), Lundi 15 janvier 24 (21h20), samedi 3 février 24 (11h30) + possible repas collectif.

- Pas de pack découverte mais des baptêmes le 23 et 24 septembre 2023 (tarif 30 euros : plongée, encadrement, location combinaison).

- Fête de la science organisée par la mairie mi-octobre : la mairie a sollicité le club pour organiser une animation en lien avec les spatonautes.

- Recyclage encadrants golden à Chamagnieu samedi 9 septembre 2023.

***Commission Bar :**

Prévoir un calendrier de ménage du local. Réitérer les moments conviviaux qui ont été appréciés (restaurant....).

***Commission biologie/environnement :**

- Pas de formation au niveau du Golden cette année.

- Programmation de 2 soirées projections de photos avec explications.

- Possibilité d'attestation de découverte : 2 plongées + une partie théorique.

- Intervention de la commission bio au niveau de la formation niveau 2.

- Causeries bio départementale : tous les premiers mercredis du mois.

***Commission matériel :**

- Programmer avant fin septembre le TIV des 12 blocs restants du club.
- Achat de bagues et tampons pour les TIV des blocs.
- Changement des filtres du compresseur à prévoir.

Sujet I.09 – Points divers

Soirée des trophées de l'OMS : vendredi 17 novembre 2023.

Sujet I.10 - Prochaines réunions comité directeur saison 2023/2024

Mardi 7 novembre 23

Mardi 9 janvier 24

Mardi 5 mars 24

Mardi 14 mai 24

Mardi 9 juillet 24

La présidente

Laure ORTINO



La secrétaire adjointe

Patricia AUDOUY



Le trésorier

Rémy LAMBIN



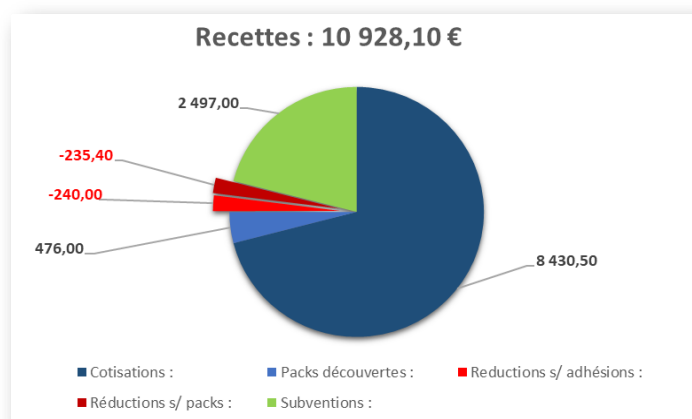
Annexe n°1

ASSEMBLEE GENERALE GOLDEN CLUB 2022



Rapport Trésorerie

Quitus 2022-23

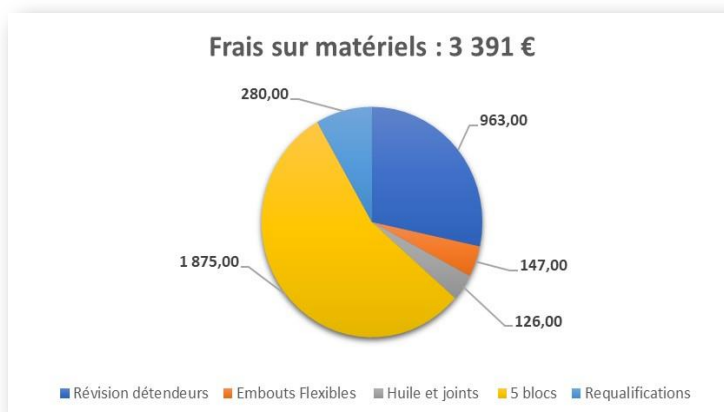


ASSEMBLEE GENERALE GOLDEN CLUB 2022



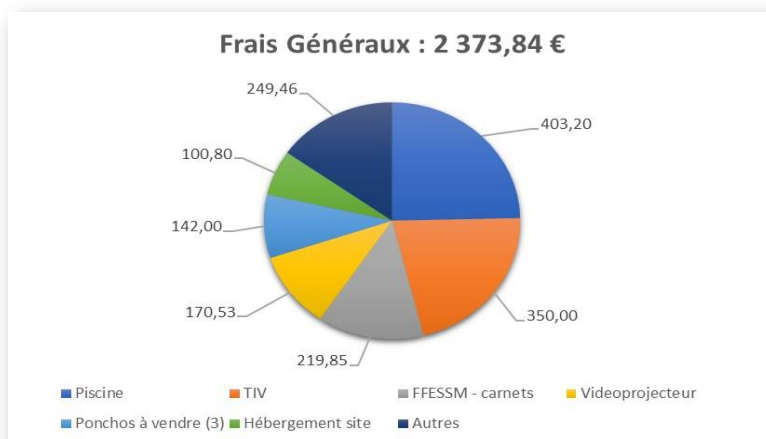
Rapport Trésorerie

Quitus 2022-23



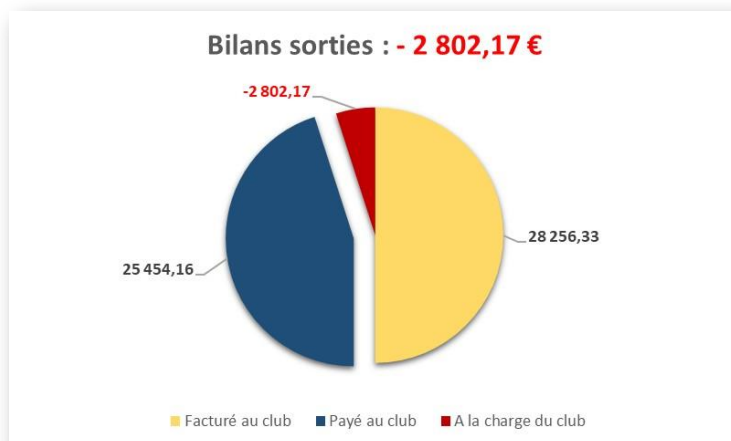
Rapport Trésorerie

Quitus 2022-23



Rapport Trésorerie

Quitus 2022-23



Rapport Trésorerie

Quitus 2022-23

SYNTHÈSE

Dépenses		Recettes	
Matériels	-3 391,00	Cotisations	10 928,10
Frais généraux	-2 373,84		
Sorties	-2 802,17		
Bar	-489,84		
	-9 056,85		
SOLDE			1 871,25

